

Passerelle en terminale : générale technologique professionnelle CAP

Joindre :

- une copie des bulletins de l'année en cours,
- une lettre de motivation et autres pièces permettant de valoriser le projet de l'élève.

Procédure :

- les dossiers doivent être transmis à la DSDEN pour le **jeudi 16 juin 2022**.
- Pour plus de précisions : Cf. circulaire départementale du 18 mai 2022 relative à l'affectation en terminale pour la rentrée 2022.

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM – Prénom de l'élève :

Sexe : F M Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

1^{er} représentant légal :

NOM – Prénom : Parenté :

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

Téléphone : Courriel :

2^e représentant légal : NOM – Prénom :

Parenté : Téléphone : Courriel :

SCOLARITE

Etablissement fréquenté : Ville :

Classe fréquentée :

LV1 : LV 2 :

RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES
VOEUX

Rang	Formation demandée	Etablissement demandé
1		
2		
3		

Signature du représentant légal ou de l'élève majeur

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AVIS ÉTABLISSEMENT

Pour une demande de passerelle :

- dans la voie générale ou technologique : avis du chef d'établissement d'origine
- dans la voie professionnelle : avis du chef d'établissement d'accueil

- Très Favorable
- Favorable
- Réservé

Signature du chef d'établissement

DÉCISION
AFFECTATION

- Admis(e) en liste principale
- En liste supplémentaire n°
- Refusé(e) Motif du refus :